



PREFET DU MORBIHAN

**Direction départementale des territoires
et de la mer du Morbihan**

Service Eau, nature et biodiversité

Dossier suivi par : Pierre RIQUIER
Tél. : 02.97.68.21.60
Mel. : pierre.riquier@morbihan.gouv.fr

**DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSE A TIR
DU LAPIN A L'AIDE DU FURET**

NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR :

ADRESSE :

N° DE TELEPHONE :

QUALITE : Propriétaire - Locataire du droit de chasse (1)

COMMUNE(S) :

Je demande l'autorisation de chasser à tir le Lapin à l'aide de furet en période d'ouverture de la chasse

- DATE :
- SIGNATURE :

→ Si propriétaire : je possède des plantations forestières, pour lesquelles j'ai bénéficié d'une aide du Fonds forestier national ou de l'Etat ou pour la création desquelles je vais bénéficier avant la fin de l'année d'une aide de ce type :

OUI - NON (1)

Avis du Président de la Société communale de chasse ou du Président de l'A.C.C.A (2) :

FAVORABLE - DEFAVORABLE (1)

(1) rayer la mention inutile

(2) uniquement quand la demande est faite par un propriétaire, dont le droit de chasser a été loué à une société communale ou est soumis à l'action d'une A.C.C.A.

DATE :

SIGNATURE :

Avis du Président de la Fédération des chasseurs :

DATE :

SIGNATURE :